

**LE DÉBAT PUBLIC SE POURSUIT** Sur le projet de gazoduc Eridan

# Quels enjeux économiques ?



Daniel Bourjas, directeur régional GRTgaz, Georges Seimandi, directeur du projet Eridan et Jean-Noël Connangle, chef de projet, ont répondu aux questions lors de cette réunion à Rovaltain, entrant dans le débat public.

## DRÔME

**C'**était une des réunions organisées dans le cadre du "débat public". Il en reste cinq à venir. Jeudi soir, à l'Ineed sur le territoire d'Alixan, il était donc question des enjeux économiques du projet Eridan. Traduisez : pourquoi construire un gazoduc de près de 200 km entre Saint-Avit (Nord Drôme) et Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) ?

GRTgaz, société de GDF Suez, maître d'ouvrage du projet, a d'abord rappelé ses missions : développer,

entretenir, exploiter et commercialiser le réseau de transport de gaz naturel. Et ce, sur les 4/5<sup>èmes</sup> du territoire. Soit déjà 32 000 km de canalisations.

GRTgaz qui a aussi expliqué les aspects géopolitiques motivant ce projet. « Il s'agit de sécuriser les approvisionnements ».

### Un projet "motivé"

Un projet motivé aussi et surtout par la « fluidité du transport », dans le cadre « d'une meilleure ouverture à la concurrence du marché du gaz naturel » a-t-on entendu. Ce projet aurait-

il existé s'il n'y avait pas eu ouverture du marché ? Difficile à dire. Reste que cela conditionne des investissements privés certes, mais colossaux ! Le coût de ce projet de gazoduc en Vallée du Rhône est estimé à 500 M€.

Pour l'heure au stade du "débat public", le projet n'est « pas encore décidé, mais il est motivé » rappela Daniel Bourjas, directeur régional de GRTgaz. Mais le tracé ou fuseau à l'étude pose déjà quelques soucis. « C'est un vrai challenge » reconnaît d'ailleurs Georges Seimandi, directeur du projet. Car en Vallée du Rhône, le foncier « devient

rare et cher ». Et comme le gazoduc n'a pas vocation à passer en zones habitées ou dans des secteurs avec des projets de développement comme celui de Rovaltain, restent les terres agricoles.

### Éviter vignes et noyers en AOC...

Mais là aussi les contraintes existent. Entre les sites AOC pour les vignes ou les noyers, sans oublier les abricots ou les châtaigniers... « N'allez pas croire qu'il est plus facile de mettre cette canalisation dans un terrain agricole ! » prévint un participant au débat.

L'occasion d'apprendre que les 4 chambres d'agri-

## REPÈRES

### LES RETOMBÉES "LOCALES"

■ Pareil projet s'il se fait aura des impacts positifs. GRTgaz a donc évoqué ces "opportunités" de développement local. Aussi bien pendant le chantier de 18 mois que dans sa phase d'exploitation. Les seuls travaux mobiliseront jusqu'à un millier de personnes et représentent un investissement de 200 M€. Avec des retombées pour l'hôtellerie, la restauration, et les entreprises de travaux publics...

### LE CALENDRIER

■ Pour la Drôme, les prochaines réunions du débat public auront lieu le 14 octobre à Tersanne, le 22 octobre à Montboucher-sur-Jabron et le 5 novembre au parc des expositions de Valence. Pour en savoir plus : [www.debatpublic-eridan-gaz.org](http://www.debatpublic-eridan-gaz.org)

culture des 4 départements traversés ont déjà prévu de travailler ensemble sur le protocole d'indemnités si le projet voit le jour.

Parmi le public ce soir-là, une habitante de Chabeuil dénonça déjà « une servitude à vie » sur les terrains... On l'aura compris, la vallée du Rhône reste très marquée par la précédente "expérience" du tracé du TGV.

Limiter les impacts relève donc du "challenge" admis par GRTgaz qui dira au printemps 2010 si le projet est maintenu.

Maryse SCHOON-GAYET



## TROIS QUESTIONS À...

**Patrick LEGRAND**

Président de la Commission particulière du débat public Eridan.

**« De ce débat public sortira une espèce de contrat social ! »**

**■ N'êtes-vous pas un peu déçu qu'il y ait eu juste 40 personnes à cette réunion publique à l'Ineed ?**

« Évidemment, je suis un peu déçu mais au fond il y a l'aspect qualitatif des choses. Beaucoup de sujets ont été évoqués. Notamment sur la question des procédures d'études, sur la concertation post-débat, sur l'intérêt économique du projet... Le débat public (\*) est quelque chose qu'on offre au citoyen, après il vient ou il ne vient pas ! »

**■ Le nombre de participants est donc secondaire ?**

« Celui qui vient est presque le délégué de ceux qui ne viennent pas, car il est allé écouter, réfléchir... Le nombre, c'est quelque chose de secondaire, ce qui est important c'est la qualité du débat et puis c'est aussi une accumulation de 17 réunions et c'est à la fin qu'on fera le décompte. D'autant qu'après 6 mois de préparation, nous ne faisons que gérer le débat pendant 4 mois. »

**■ Vous n'êtes pas là pour donner un avis technique sur le projet, cela doit être un peu difficile... D'autant que nous sommes très en amont de la concertation ?**

« On n'est pas là pour donner un avis technique, mais on peut donner un avis sur le débat. À chaque compte-rendu de réunion, il y a un aspect factuel, mais il y a aussi tous les avis exprimés par les gens et tout cela porté à la connaissance du public. C'est ça la base au fond de ce "contrat social" que j'évoquais. Le président de la Commission nationale du débat public, lui, reprend tout ça et en fait un résumé exécutif. Et le maître d'ouvrage, lui, a trois mois ensuite pour dire s'il poursuit ou non le projet et pour dire ce qu'il va faire de l'ensemble ce qu'il a entendu dans le débat public. Il est obligé de dire ce qu'il va faire et de faire ce qu'il va dire... Comme c'est publié, cela est un engagement du maître d'ouvrage. »

Propos recueillis par Maryse SCHOON-GAYET

(\*)- La procédure de débat public s'applique à de "gros" projets, souvent de l'ordre 300 000 M€...